



Monsieur

1.
Quoy que la diversité de nos occupations ordinaires, agissantes sous mesme autorité, ne nous donne point de subject d'entrer en telle correspondance de lettres que je souhaiterois; si est-ce que nostre commune et obligation et intention au publicq et service du maistré se rencontrent avecq la prière que j'ay de long temps de vre. affection en mon endroit, et prudente discretion es affaires de ce monde, amé disposera assement si j'entreprends de vous escrire en vous ramenant par l'occasion de ce messenger qui s'adresse à vous) ce qu'avez sçeu auparavant touchant la prudente et rarez parties qui se rencontrent au p. de Sibant; lesquelles j'ose troyer telles que mesme pour le service du maistré a se maintenir et accorder la volonté du peuple icy (deyant quelques temps plus altéré par de menées moins prudentes que me voudrois) et pour le bien de cest Estat il ne doit estre négligé que au conseil de cette ville est' année, au quel il doit rentrer pour dix ans au magistrat; Estant observé et de pratique ordinaire, qu'on a tousjours tasché y mettre ceux qui à l'occasion de decess de quelque Bourgeois y succederoit la seconde année de leur magistrature. Sy trouvant de la bourse avec en la continuation —
d'affaires

d'affaires le second an de leur magistrature; de laquelle
le vs desobissent necessairement restans hors
Bourgeoisies qu'au dernier an de leur fonction.
Je prens la franchise de vous en deduire ces circon-
stances et particulartez sous esperance que l'un
ayable tant pour les raisons susdites que pour
m'acquiescer au service du Roy, ordre de
cette Estat et benivolence de cette ville; de
tout ce qui depend de mon petit pouvoir; me
le craignant faire à celui qui n'a pas moins
de connoissance des merites de la personne mesme
que me sont necessaires à celui qui me le
voudroit recommander en affaires qui seroient
de ma portee: Vous priant auant moins
suis qu'~~à~~^{quelque} autre je pourrais sembler avoir
franchy les bornes de ma vocation que la pre-
sente priere est due de vous à l'Éclaircissement; et
que si en tirés je non ce qui est due. C'est
et un tesmoignage que je desire au confer-
mer l'honneur et reputation de vous et de
affidement

Monsieur

Le frere et la sœur
Je portent bien la lueur plus humble et plus affectueux service
avec leur Christian. C'est

Jes: DE BERCHEM.

De M^{re} M^{re} M^{re} M^{re} M^{re}
à d' honn^{er} 1639

A Monsieur

Monsieur Huygens, chevalier
seigneur de Linscom
Siretaine et du Confort de
son Altesse

en
Harmde

